

# FIP CAPITAL SANTÉ PME III



# LE FIP CAPITAL SANTÉ PME III en bref



## SOCIÉTÉ DE GESTION

MIDI CAPITAL  
GP 02-028  
42 RUE DU LANGUEDOC  
BP 90112  
31001 TOULOUSE CEDEX 6  
TÉL : 05 34 32 09 65

CODE ISIN	FR0012034759
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT	A MINIMA 70 % DE PME ÉLIGIBLES
TYPE D'OPÉRATIONS	CAPITAL DÉVELOPPEMENT ET CAPITAL TRANSMISSION
SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIVILÉGIÉS	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
RÉGIONS D'INVESTISSEMENT	ÎLE-DE-FRANCE, BOURGOGNE, RHÔNE-ALPES, LANGUEDOC-ROUSSILLON
DURÉE DE BLOPAGE DES PARTS	6 ANS, PROROGEABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 31/12/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 8 ANS)
RÉDUCTIONS D'IMPÔT*	<b>À L'ENTRÉE :</b> <b>UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) DE 18 %</b> DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION (HORS DROITS D'ENTRÉE)  <b>À LA SORTIE :</b> <b>UNE EXONÉRATION D'IR SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS</b> HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
PLAFONDS DE RÉDUCTION	2 160 € PAR AN POUR UN CÉLIBATAIRE ET 4 320 € PAR AN POUR UN COUPLE MARIÉ OU PACSÉ SOUMIS À IMPOSITION COMMUNE

\*Sous réserve du maintien du dispositif fiscal en vigueur à la date d'édition du document.

## RISQUES ASSOCIÉS À LA SOUSCRIPTION

### RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX FIP

**Risque de perte en capital :** la performance du Fonds n'est pas garantie et tout ou partie du capital investi par le porteur peut ne pas lui être restitué(e).

**Risque lié au niveau de frais :** le niveau des frais auxquels peut être exposé le Fonds suppose qu'il puisse réaliser une certaine performance. À défaut, ces frais peuvent avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement du porteur, qui donc peut ne pas être conforme aux objectifs initiaux.

### RISQUES LIÉS À LA STRATÉGIE DE GESTION DU FONDS

**Risque lié à l'absence de liquidité des titres non cotés :** le Fonds prenant des participations minoritaires dans des PME de proximité, principalement par souscription au capital de sociétés non cotées sur un marché réglementé français ou étranger, il pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et prix souhaités.

**Risque lié à la sélection des entreprises :** les critères de sélection des PME de proximité sont restrictifs et induisent des risques (non développement, non rentabilité) pouvant se traduire par la diminution de la valeur du montant investi par le Fonds, voire une perte totale de l'investissement réalisé.

# Synthèse des caractéristiques du FIP CAPITAL SANTÉ PME III

Les risques et la durée de blocage associés sont développés sur la page ci-contre.



## UNE RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE

La souscription au FIP Capital Santé PME III vous permet de bénéficier de :

**18%**

**DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)** sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 2160€ par an pour un célibataire et à 4320€ par an pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune,

ET

**0%**

**D'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS** à la liquidation du Fonds, hors prélèvements sociaux.

**EN CONTREPARTIE D'UN BLOCAGE DE VOS PARTS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020 AU PLUS TÔT, PROROGÉABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022 AU PLUS TARD SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION, ET D'UNE PRISE DE RISQUE EN CAPITAL.**

Pour plus d'informations, le souscripteur est invité à consulter la Note sur la Fiscalité du Fonds (non visée par l'AMF).



### LA SANTÉ, UN SECTEUR PORTEUR

Le FIP Capital Santé PME III accompagnera des PME évoluant principalement sur le secteur de la Santé. Un secteur en croissance, porté par des facteurs pérennes tels que l'allongement de l'espérance de vie, l'apparition de nouvelles pathologies et les progrès des techniques médicales, sur lequel la France dispose d'un savoir-faire reconnu mondialement.\*

Seront principalement ciblés :

- L'hébergement ;
- Les technologies médicales ;
- Les activités liées au bien-être.

La Société de Gestion restera vigilante aux projets de développement dans d'autres secteurs porteurs.



### LE FINANCEMENT DE PME MATURES ET DYNAMIQUES

La stratégie d'investissement du FIP Capital Santé PME III consistera principalement à accompagner le développement et la transmission de PME matures et dynamiques disposant de projets de croissance tels que :

- Des acquisitions stratégiques (concurrents, activités complémentaires, distributeurs, etc.) ;
- Le développement de nouvelles gammes de produits, le développement de l'équipe commerciale, etc. ;
- L'expansion à l'international (implantation, développement commercial, recherche de nouveaux marchés, etc.).



### UN FINANCEMENT ORIGINAL À MI-CHEMIN ENTRE DETTE BANCAIRE ET FONDS PROPRES

Le FIP Capital Santé PME III investira entre 20 et 60% de son actif en obligations convertibles en actions (OC), OBSA et OPCVM obligataires.

Particulièrement adaptées au financement des opérations de transmission d'entreprise et aux sociétés matures, les OC combinent intérêt annuel et faculté de conversion en actions et permettent ainsi d'accroître la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément qu'un financement en actions.

Précisons que le paiement des intérêts annuels et le remboursement du nominal des obligations convertibles ne sont pas garantis et dépendent de la santé financière des PME sélectionnées. Par conséquent, tout ou partie du capital investi par le porteur peut ne pas lui être restitué.

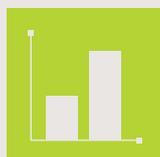


CALCULEZ VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT EN UN CLIC GRÂCE À NOTRE SIMULATEUR FISCAL SUR :  
[WWW.MIDICAPITAL.COM](http://WWW.MIDICAPITAL.COM)

\*Source : Technologies clés 2015 - Santé, Agriculture et Agroalimentaire/ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>  
Sources : ANIA, Agreste, INSEE.

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle au regard, notamment, des conséquences du plafonnement global des réductions d'impôts. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) du Fonds doit vous être remis avant toute souscription.

# La stratégie d'investissement du FIP CAPITAL SANTÉ PME III



La stratégie d'investissement du FIP Capital Santé PME III consistera principalement à accompagner le développement et la transmission de PME évoluant sur le secteur de la Santé, l'un des secteurs identifiés par Midi Capital comme présentant les plus fortes perspectives de croissance sur les années à venir. Ce secteur, résilient selon l'équipe de gestion, est en effet porté par le vieillissement de la population et l'apparition de nouvelles pathologies chroniques, qui engendrent le développement de services d'assistance et de suivi particuliers. Il est également porté par les innovations scientifiques en cours, qui vont révolutionner la manière d'envisager les soins, de plus en plus personnalisés, moins invasifs et sans risque. Une autre tendance de fond conforte la stratégie d'investissement du Fonds : l'intérêt croissant de nos sociétés pour le bien-être.

L'Académie des Technologies estime ainsi que le secteur représentera entre 15% et 20% de notre richesse nationale en 2030 et que la manière de se soigner sera très différente de ce que nous connaissons puisque la médecine saura personnaliser son diagnostic en fonction des caractéristiques de chaque individu, une révolution d'ailleurs fortement liée aux autres évolutions technologiques comme les TIC\* ou les nanotechnologies.

Face à cet enjeu, la France dispose de réels atouts comme une recherche d'excellence, qui a produit en 2010 entre 4,4% et 5,2% des publications selon les disciplines, des organismes de renommée internationale, un réseau dense de pôles de compétitivité et de centres de recherche ainsi qu'un système de santé reconnu mondialement pour sa qualité. Elle recense ainsi quelques leaders mondiaux, notamment dans les implants.

\*Technologies de l'Information et de la Communication.

## L'HÉBERGEMENT

**CE SECTEUR, QUI REGROUPE LES GROUPES DE MAISONS DE RETRAITE, DE RÉSIDENCES SÉNIOR OU DE CLINIQUES, OFFRE, SELON MIDI CAPITAL, DE LA VISIBILITÉ EN MATIÈRE DE TAUX DE REMPLISSAGE. IL PRÉSENTE EN OUTRE UN AUTRE ATOUT : LA DÉTENTION D'ACTIFS TANGIBLES (MURS DES ÉTABLISSEMENTS).**

Selon l'Insee, en 2035, les personnes de plus de 75 ans devraient représenter 13,6% de la population (contre 8,5% en 2007) et le nombre de personnes dépendantes devrait s'établir à 1,55 million (contre 1,15 million en 2007). Cette situation ouvre ainsi de nombreux marchés de biens et de services pour répondre aux demandes spécifiques des séniors, qu'ils soient actifs, en perte d'autonomie ou dépendants. La prise en charge de ces personnes âgées se place ainsi au cœur des enjeux sociétaux des prochaines décennies.

Les établissements de santé en particulier sont directement concernés par cette évolution struc-

turelle. En effet, le vieillissement de la population permet d'expliquer 80% de la hausse du nombre de séjours entre 2003 et 2011. Par ailleurs, une nouvelle catégorie d'établissements, les résidences sénior, entre le domicile et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), se développe, mêlant hébergement, aide à domicile, consultations, restauration, information et animation. Parallèlement, les EHPAD connaissent des taux d'occupation très élevés, proches de 97%.

### *Exemple de société figurant au portefeuille de Midi Capital*

#### **GROUPE DE MAISONS DE RETRAITE LEADER DANS LE GRAND SUD-OUEST**

Grâce au développement de son réseau d'EHPAD ainsi qu'à son adaptation au marché des séniors, le Groupe a vu son chiffre d'affaires passer de 15,9 M€ en 2009 à 23 M€ en 2013 (+45%). Le Groupe entend aujourd'hui étendre son activité au marché des résidences sénior.



LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES. CETTE PME A ÉTÉ FINANCIÉE PAR DES FONDS FERMÉS À LA SOUSCRIPTION. ELLE EST DONNÉE À TITRE D'EXEMPLE ET NE GARANTIT PAS LE SUCCÈS DES PME QUI COMPOSERONT LE FIP CAPITAL SANTÉ PME III.

Sources : dress.sante.gouv.fr, Oséo, Commission Innovation 2030, Rapport de la mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, Observatoire des EHPAD 2012 par KPMG, Insee.

## LES TECHNOLOGIES MÉDICALES

### Ce secteur rassemble les dispositifs médicaux et les services liés à la santé.

Les technologies médicales occupent une place croissante, aussi bien dans la thérapie que dans le diagnostic médical. En effet, les hôpitaux abritent de plus en plus des plateaux techniques où la robotisation et la numérisation des images se mettent au service des soins. L'exploration du corps humain devient ainsi de moins en moins invasive pour répondre à une attente forte de la population, qui exige des soins de qualité avec un risque minimum. Le marché des technologies médicales, au carrefour de la médecine et de l'ingénierie, deux domaines où la France a toujours excellé, est évalué à 200 Md€, en croissance de 6% par an.\* La French Touch y fait merveille, notamment sur les implants chirurgicaux et orthopédiques ou sur l'imagerie médicale, activités sur lesquelles des sociétés françaises arrivent à se positionner et à percer au niveau mondial. Les innovations sont alors conçues et fabriquées en France afin de bénéficier d'un niveau de R&D et d'un outil industriel de qualité.

#### Exemple de société figurant au portefeuille de Midi Capital

### SPÉCIALISTE FRANÇAIS DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE

La société conçoit et développe une nouvelle génération de robots ultra précis destinés aux opérations chirurgicales délicates, contribuant à la mise en oeuvre de traitements plus sûrs, plus efficaces et moins invasifs.

Elle a pour objectifs d'augmenter ses ventes à l'international, en particulier en Europe et aux États-Unis, et de poursuivre sa stratégie d'innovation en mettant au point d'autres dispositifs.

Les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon notamment sont les principaux bassins d'emplois dans le secteur des technologies médicales. La région Île-de-France (zone de forte implantation industrielle) accueille environ 1/4 de l'ensemble des sociétés présentes en France sur ce secteur. Le bassin rhônalpin, quant à lui, constitue, après l'Île-de-France, le 2<sup>ème</sup> pôle de production biomédicale en France. Le tissu industriel y est en effet riche dans ce secteur et peut s'appuyer sur des ressources industrielles fortes dans des secteurs complémentaires (plasturgie, chimie/matériaux, micro-nanotechnologie, électronique). Enfin, la région Languedoc-Roussillon s'affiche elle aussi aux premiers rangs des régions françaises dans le domaine de la Santé. Elle concentre en effet de nombreux pôles de compétitivité et centres de recherche, un tissu hospitalo-universitaire dense ainsi que la plus ancienne université de médecine d'Europe.

**CE SECTEUR PRÉSENTE DES BARRIÈRES À L'ENTRÉE FORTES (RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, DÉTENTION DE BREVETS, SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS DANS CE DOMAINE) FAVORABLES À UN INVESTISSEUR.**



\*Source : Technologies clés 2015 - Santé, Agriculture et Agroalimentaire/ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

## LE BIEN-ÊTRE

Ce secteur, qui couvre des activités telles que la cosmétique, la diététique, la remise en forme et les médecines douces, connaît une croissance constante d'environ 7% par an\*, croissance qui ne peut toutefois pas préjuger d'une quelconque garantie de performance future.

La recherche du bien-être dans nos sociétés modernes n'est pas une simple mode mais une tendance lourde qui s'inscrit de manière profonde dans nos habitudes sociales. Le développement

constant et la croissance continue de ce marché depuis 20 ans en sont la preuve, les individus vivent plus longtemps et souhaitent bien vieillir et se sentir bien.

L'étendue du marché national du bien-être peut se résumer en 3 chiffres : près de 300 000 entreprises, 555 000 salariés et 375 Md€ de chiffre d'affaires, soit plus que l'industrie de la mode et du luxe (35 Md€) ou que l'industrie aéronautique et spatiale (32 Md€).

**LA FRANCE DISPOSE D'UNE FORTE NOTORIÉTÉ ET D'UN SAVOIR-FAIRE RECONNU SUR CE SECTEUR, EN PARTICULIER SUR LE MARCHÉ DES COSMÉTIQUES, SUR LEQUEL ELLE S'AFFICHE COMME L'UN DES LEADERS MONDIAUX.**

#### Exemple de société figurant au portefeuille de Midi Capital

### RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET DISTRIBUTION DE PRODUITS COSMÉTIQUES

Avec pour métier initial la recherche et la formulation de principes actifs, le Groupe a progressivement intégré les activités fabrication et distribution. Il a aujourd'hui pour principal objectif de s'imposer dans le secteur de la sous-traitance dermo-cosmétique et de commercialiser auprès de ses distributeurs des matières premières à forte valeur ajoutée ainsi que d'accélérer le développement commercial de ses propres marques cosmétiques auprès des professionnels, en France et à l'international.



LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES. CES PME ONT ÉTÉ FINANCÉES PAR DES FONDS FERMÉS À LA SOUSCRIPTION. ELLES SONT DONNÉES À TITRE D'EXEMPLE ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME QUI COMPOSERONT LE FIP CAPITAL SANTÉ PME III.

\*Source : Insee : Le marché du bien-être 2012 en chiffres.

Sources : ruedubienetre.com, Oséo, Commission Innovation 2030, Rapport de la mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, Insee : Le marché du bien-être en chiffres.

# MIDI CAPITAL EXPERTISE SANTÉ



## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU SECTEUR DE LA SANTÉ

Depuis 3 ans, Midi Capital s'appuie sur les compétences d'une équipe de consultants externes, professionnels de la Santé, en vue d'éclairer l'équipe de gestion dans la sélection des PME financées, ces dernières leur étant présentées préalablement à tout investissement. Les membres du Comité consultatif d'experts Santé peuvent par ailleurs intervenir ponctuellement pour des prestations de conseil auprès des PME ou de Midi Capital sur des points spécifiques, ils ne prennent cependant pas part à la gestion du Fonds, leur rôle demeurant consultatif.

### 2 GÉRANTS DÉDIÉS



**JEAN-BAPTISTE FREY,**  
Manager  
Master Finance - Paris X  
Ex-Sénior Associate en fusion-acquisition  
chez Pontbieu Partners.



**YOANN BONNAMOUR,**  
Chargé d'Affaires  
Docteur en Pharmacie  
Ex-Equity Capital Market  
Analyst chez Bryan Garnier.

### UN COMITÉ DÉDIÉ



**PATRICE CRISTOFINI**  
Docteur en Médecine,  
ESSEC Business School  
Executive VP Vertical  
Healthcare HUAWAI  
Western Europe.



**RICHARD BORGİ**  
Chirurgien Orthopédiste  
Ex-CEO de Gloster Santé Europe,  
ex-CEO de Coldway, ex Président de  
la SATT Grand-Est (Société d'Accélé-  
ration du Transfert de Technologies).



**AMR SOUBRA**  
Polytechnique  
Fondateur ex-Dirigeant  
de la société Airox, leader  
européen des respirateurs  
médicaux.



**VALÉRIE DELANDE**  
ESCP-EAP  
Ex-membre  
du Directoire du Groupe  
Pierre Fabre.



**HERVÉ DE KERGHROHEN**  
Chirurgien plastique,  
MBA INSEAD  
CEO Medical Device Works.



**LOÏC MAUREL**  
Docteur en Médecine  
CEO et Président du Directoire  
de Diaxonbit, Vice Président  
de France Biotech.



**GEORGES-DAVID MEDINA**  
Docteur en Pharmacie,  
ESSEC Business School  
Fondateur de Bionest Partners  
Finance, société de conseil  
spécialisée dans le secteur  
de la santé.



**JEAN-PAUL MICALLEF**  
PHD en Biologie,  
Ingénieur ENSERG  
Directeur de Recherche à  
l'INSERM (Institut National  
de la Santé et de la Recherche  
Médicale).



**JEAN-LOUIS SIMON**  
Sciences Po Paris  
CMC Consulting Partner  
(Corporate Finance Healthcare),  
Managing Director Healthcare  
chez Bryan Garnier & Co.



**THIERRY-GEORGES BARDON**  
Docteur Vétérinaire  
Directeur Scientifique  
Corporate Ceva Santé  
Animale.

Liste donnée à titre indicatif à la date d'agrément du Fonds. L'existence d'un Comité consultatif d'experts ne garantit pas la qualité des investissements qui seront réalisés par le Fonds. La composition du Comité consultatif d'experts pourrait être amenée à évoluer dans le temps, auquel cas le souscripteur en sera informé dans le rapport annuel du Fonds.

L'équipe d'investissement associée au comité Santé dispose d'une expérience forte sur l'ensemble des domaines visés par le FIP Capital Santé PME III. Une vingtaine d'entreprises ont aujourd'hui été financées, parmi lesquelles quelques fleurons de l'innovation médicale, l'un des premiers groupes d'EHPAD français, le premier groupe de Laboratoires d'Analyses Médicales en France ou encore le leader européen des cliniques spécialisées dans les maladies respiratoires chroniques et de la dépendance.

# Investir aux côtés de MIDI CAPITAL



## MIDI CAPITAL EN CHIFFRES



## SÉLECTIVITÉ ET ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE



## UNE ÉQUIPE RECONNUE



2<sup>ème</sup> société préférée des conseillers  
en gestion de patrimoine français.

- n° 1 pour la qualité de la gamme
- n° 2 pour la qualité de service
- n° 2 pour les compétences de  
l'équipe commerciale

Source: Palmarès Gestion de Fortune 2014<sup>(1)</sup>.



Désignée en 2012 parmi les  
3 meilleures équipes de capital  
développement en France  
pour la qualité de sa stratégie  
d'investissement.

Source: Prix Capital Finance/Les Echos 2012<sup>(2)</sup>.



4<sup>ème</sup> investisseur en nombre d'opé-  
rations et 7<sup>ème</sup> en montants investis  
dans la catégorie des small caps  
(valeur d'entreprise < 30M€).

Élue parmi les 5 meilleures  
sociétés de gestion en 2014.

Source: Private Equity Magazine, 2014<sup>(2)</sup>.

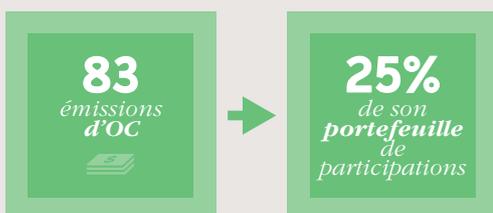
<sup>(1)</sup> Cette étude a été réalisée auprès de plus de 2700 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

<sup>(2)</sup> Les références à un classement, un prix, et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du FIA ou du gestionnaire.

# Investir aux côtés de **MIDI CAPITAL**



## 12 ANS D'EXPERTISE DANS LA GESTION OBLIGATAIRE NON COTÉE



MIDI CAPITAL TÉMOIGNE D'UNE FORTE PONDÉRATION DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS (HISTORIQUEMENT 83 ÉMISSIONS D'OC, REPRÉSENTANT 25% DE SON PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS).

Les Obligations Convertibles en Actions (OC), OBSA et OPCVM obligataires représenteront 20 à 60% de l'actif du Fonds. Ce mode d'investissement présente un couple rendement risque intéressant grâce aux caractéristiques suivantes :

### **DES INTÉRÊTS ANNUELS DÉTERMINÉS CONTRACTUELLEMENT...**

Le Fonds, assimilé à un créancier de la société, a pour objectif de percevoir annuellement des intérêts déterminés contractuellement, accroissant ainsi la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément que si l'investissement était exclusivement réalisé au travers d'actions.

### **...ET LA FACULTÉ DE CONVERTIR EN ACTIONS EN CAS D'OPPORTUNITÉ DE CESSIION DES TITRES.**

Le FIP Capital Santé PME III pourra également opter pour la conversion de ces OC en actions de la société financée. Cette option sera notamment privilégiée dès lors que la plus-value en résultant sera estimée supérieure au rendement contractuel de l'obligation. Comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et autres rémunérations associées n'est pas garanti et est lié à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées.

**RAPPELONS QUE, COMME POUR TOUTE ÉMISSION D'OBLIGATION, NI LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS NI LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL INVESTI NE PEUVENT ÊTRE GARANTIS, CAR LIÉS À LA SANTÉ FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS, ET QUE LE PORTEUR S'EXPOSE À UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL.**

## DES TERRITOIRES D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUES

Le territoire d'investissement du FIP Capital Santé PME III est composé des régions Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

Ce territoire regroupe, selon l'analyse de Midi Capital, les régions les plus dynamiques sur le secteur de la Santé en matière d'emplois, de densité de PME cibles et de recherche.

Les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon s'affichent en effet aux premiers rangs

des régions françaises dans le domaine de la Santé. Elles concentrent de nombreux laboratoires de recherche publics et privés, des organismes prestigieux de renommée internationale, un réseau dense d'entreprises, de prestigieuses universités et grandes écoles ainsi qu'un réseau d'hôpitaux reconnu au niveau mondial. Ces régions recensent d'ailleurs des leaders mondiaux, dans les biotechnologies, les technologies médicales et l'industrie pharmaceutique ainsi que de nombreux sous-traitants.



# Présentation du FIP CAPITAL SANTÉ PME III

SOCIÉTÉ DE GESTION : MIDI CAPITAL - GP 02-028

SAS AU CAPITAL DE 500 000 € - RCS TOULOUSE N° 443 003 504

42 RUE DU LANGUEDOC - BP 90112 - 31001 TOULOUSE CEDEX 6 - TÉL : 05 34 32 09 65

DÉPOSITAIRE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

VALEUR D'UNE PART : 500 €

SOUSCRIPTION MINIMALE : 1 PART

DROITS D'ENTRÉE : 5 % MAXIMUM

VALORISATIONS SEMESTRIELLES : 30/06 ET 31/12

CODE ISIN : FR0012034759

RÉGIONS D'INVESTISSEMENT : ÎLE-DE-FRANCE, BOURGOGNE, RHÔNE-ALPES, LANGUEDOC-ROUSSILLON

DURÉE DE BLOCAGE : 6 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 31/12/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 8 ANS)

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

### AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 6 années pouvant aller jusqu'à 8 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois 1 an, soit au plus tard jusqu'au 31/12/2022.

Le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique « profil de risques » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuilles. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commer-

cialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à l'article 22 du Règlement de ce Fonds.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM MAXIMAUX)	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL
Droits d'entrée et de sortie <sup>(1)</sup>	0,625 %	0,625 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement <sup>(2)</sup>	3,98 %	1,50 %
Frais de constitution <sup>(3)</sup>	0,125 % TTC	Néant
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations <sup>(4)</sup>	0,02 % TTC	Néant
Frais de gestion indirects	0,01 %	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>4,76 % = valeur du TFAM-GD maximal</b>	<b>2,13 % = valeur du TFAM-D maximal</b>

(1) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds. Le gestionnaire pourra se subroger dans les droits du distributeur sur les droits d'entrée exigibles. (2) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de Gestion, du Dépositaire, du Délégué financier, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des Commissaires aux Comptes, etc. Ce sont tous les frais liés à la gestion et au fonctionnement du Fonds. Le taux des frais de gestion et de fonctionnement revenant aux distributeurs est un maximum, la rémunération du distributeur pouvant aller de 0,80% à 1,50% du montant de la souscription initiale totale. (3) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc.) Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la Société de Gestion des justificatifs de ces frais et charges. (4) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition, à la cession de titres et au suivi de la participation, dans la mesure où ils ne seraient pas supportés par les sociétés cibles; les frais de contentieux éventuels; les droits et taxes qui peuvent être dus au titre d'acquisitions ou de ventes effectuées par le Fonds et notamment les droits d'enregistrement visés à l'article 726 du CGI, etc. Ils sont en principe supportés par la société cible de l'investissement et à défaut par le Fonds.

## AUTRES FIP GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL AU 30/06/2014

FIP	ANNÉE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL 2004	2004	N/A Pré-liquidation	31/12/2006
AVANTAGE PME	2008	85,65 %	30/04/2011
AVANTAGE ISF	2009	75,57 %	30/04/2011
AVANTAGE PME II	2009	74,78 %	30/04/2011
MEZZANO	2009	70,40 %	31/10/2011
AVANTAGE PME III	2010	74,61 %	31/12/2012
AVANTAGE ISF II	2011	90,73 %	24/09/2013
MEZZANO II	2011	101,11 %	24/09/2013
AVANTAGE PME IV	2011	77,82 %	31/12/2013
MEZZANO III	2011	70,26 %	31/12/2013
CAPITAL SANTÉ PME	2012	100,10 %	31/05/2014
PERFORMANCE EXPORT	2012	52,49 %	31/12/2014
CAPITAL SANTÉ PME II	2013	20,61 %	31/01/2016
FRANCE EXCELLENCE	2013	17,64 %	31/08/2016
FRANCE EXCELLENCE II	2014	0 %	28/01/2018





MIDI CAPITAL

[www.midicapital.com](http://www.midicapital.com)

**TOULOUSE** | 42 rue du Languedoc - BP 90112 - 31001 Toulouse Cedex 06 - Tél : 05 34 32 09 65

**PARIS** | 49 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris

**BORDEAUX** | 9 rue de Condé - 33064 Bordeaux Cedex

**NICE** | Immeuble Arénice, Quartier d'affaires de l'Arénas - 455 Promenade des Anglais - 06299 Nice Cedex 3

**MARSEILLE** | 8 bd Édouard Herriot - 13008 Marseille

**BARCELONE** | Carrer Torrent de l'Olla 6 - Barcelona 08012 - Espagne